



Madame, Monsieur,

Nous sommes tout à la fois partagés entre espoirs et désillusions face aux rebondissements imposés par le virus COVID-19 depuis maintenant presque un an. Aujourd'hui l'apparition des variants, y compris à Lezennes, **nous conduit à redoubler d'efforts et renforcer notre prudence** : en appliquant les gestes barrières, en limitant les contacts avec nos familles et nos amis ainsi que nos déplacements.

Ces longues semaines sont difficiles pour tout le monde, d'autant plus avec une vaccination qui progresse lentement. Nous ne sommes pas en mesure à ce jour de prendre une initiative locale avec les professionnels de santé pour la favoriser car il n'y a pas assez de doses de vaccin. En revanche, **si vous êtes concernés par la vaccination et en difficulté pour prendre rendez-vous ou pour vous déplacer, je vous invite à téléphoner en mairie (03.20.91.59.01) pour pouvoir être orientés. À ce jour, les conditions ne permettent pas une prise de rendez-vous rapide.**

Les services publics nationaux sont en difficulté, ceci à cause de la suppression de moyens humains et cela a des conséquences pour la commune particulièrement dans ce contexte de crise (Enseignement, Police Nationale, Finances publiques). **Concrètement, nous risquons une fermeture de classe en septembre. Nous la contestons auprès des autorités académiques.**

La durée de la crise sanitaire et l'incertitude que nous vivons ces dernières semaines nous amène à modifier nos manières d'agir. Nous allons mettre en œuvre **des modes d'échanges par internet** qui nous permettront de vous informer sur certains dossiers municipaux en cours de développement et de vous concerter autant que possible. Cela ne vaudra certainement pas une réunion classique mais cela permettra de nouer de nouveaux contacts et d'échanger autrement. Certains ne pourront peut être pas se connecter mais nous ferons en sorte de **rendre compte des contenus et des échanges via une plateforme à définir.**

Le sens de notre action dans la continuité de nos engagements, c'est de relever les défis que pose la crise sanitaire qui questionne le modèle économique et social actuel. Celle-ci exacerbe les fragilités, elle renforce les inégalités d'accès à la formation, à l'emploi, à une qualité de vie qui protège la santé et respecte l'environnement. La ville et chacun de nous doit **prendre sa part dans les transitions écologiques pour un nouveau modèle global durable pour nos enfants** : diminuer nos consommations d'énergie, anticiper les conséquences des évolutions climatiques sur le bâti et les infrastructures, viser la proximité pour satisfaire nos besoins du quotidien.

Parmi ces sujets, le premier que nous souhaitons aborder, c'est l'évolution de nos pratiques de transports, alternatives aux véhicules polluants. Nous nous intéresserons d'abord à **la pratique du vélo et tout ce qui peut la faciliter (garages à vélo, aides à l'achat, maillage de pistes cyclables, schéma de transports et d'infrastructures)**. Le second concerne **l'aménagement d'emplacements dans Lezennes où la commune est en capacité d'améliorer la qualité urbaine** en y intégrant des fonctionnalités utiles (y compris si nécessaire à titre transitoire). La végétation dans la ville sera également en jeu avec ce que nous pouvons proposer à court terme, puis à moyen terme pour faire face aux évolutions climatiques. **Le renouvellement urbain en centre ville** sera également à l'ordre du jour très prochainement en y intégrant la dimension de la transition écologique.



## LES SERVICES MUNICIPAUX

- À l'occasion du **renouvellement de la convention des médiathèques du Mélançois**, nous aimerions connaître votre avis sur les services mis en place par le réseau. Si vous êtes adhérents à la Médiathèque de Lezennes, n'hésitez pas à partager votre avis et vos envies en répondant au questionnaire soit :
  - En ligne, en vous rendant sur ce lien :  
<https://framaforms.org/questionnaire-aux-abonnes-des-mediatheques-du-melantois-1612000849>
  - Sur place, à l'accueil de la Médiathèque.
 L'équipe de la Médiathèque vous remercie par avance de votre participation.
- L'école de musique est ouverte uniquement pour les mineurs le mercredi et le samedi jusqu'à 18h. Le reste des cours a lieu en distanciel.
- Permanences :**
  - Emploi-formation : pas de permanence.
  - Adil : pas de permanence. <https://www.adilnfdc.fr/nos-permanences>
  - Actiom (Mutuelle Solidaire) : le vendredi 12 mars sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
  - AIAVM (Aide aux Victimes) : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 03.20.49.50.79.
  - Député : pour rappel, le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 15h30 à 17h30. Sur rendez-vous au 06.48.44.25.91.
  - Conciliateur de justice : Le vendredi 5 mars sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
  - Info énergie : pas de permanence.
  - Urbanisme : le samedi 27 février de 9h à 12h en mairie.
- Organisation des PACS : sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
- Déchets verts : une benne sera mise à disposition le samedi 20 février de 10h à 12h, au Centre Technique Municipal. Une personne à la fois, port du masque obligatoire.
- Collecte des déchets ménagers spéciaux : samedi 20 février de 14h à 15h, parking de la Salle Brassens.



## INFORMATIONS PRATIQUES DE LA VILLE

- La municipalité a décidé de mener un travail de **concertation sur les mobilités douces**, pour favoriser les alternatives aux véhicules polluants. En novembre 2020, la municipalité a distribué en toutes boîtes un questionnaire sur la pratique du vélo. En raison des conditions sanitaires, nous ne sommes pas en mesure de pouvoir monter une réunion en présentiel, mais nous avons décidé de démarrer notre concertation par **une première réunion en visioconférence : le jeudi 18 février, à 19h**. Après un retour statistique du questionnaire rendu par les lezennois sur la pratique du vélo, nous mènerons un groupe de travail sur la mise en place de garages à vélo sur l'espace public. Un lien zoom sera disponible sur la page d'accueil du site de la ville : [www.lezennes.fr](http://www.lezennes.fr)
- Mercredi 17 mars : Présence de la camionnette «Mars bleu» sur le marché à partir de 14h. Des informations sur la prévention des cancers vous seront présentées et distribuées.
- Organisation des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistants maternels à la salle Grémaux sur inscriptions obligatoires : au 03 20 34 23 88 ou par mail [ram@lezennes.com](mailto:ram@lezennes.com)
- Vous avez un enfant né en 2018, il va rentrer à l'école maternelle en septembre 2021, voici la procédure d'inscription :
  - 1) Se rapprocher de la mairie pour remplir une demande de scolarisation.  
Pour toute demande non lezennoise, demande de dérogation obligatoire par courrier expliquant les raisons.
  - 2) Réponse positive = se rapprocher du directeur de l'école où votre enfant va aller pour finaliser l'inscription.
  - 3) Réponse liste d'attente et demandes dérogatoires = une réunion (école/mairie) statuera en fonction des disponibilités.



## VIGILANCE AUX ARNAQUES SUR LA COMMUNE

- Une personne se présentant frauduleusement comme assistante sociale de la commune repère des personnes vulnérables et s'introduit dans leurs domiciles dans l'intention de les voler. **Nathalie DESPIERRES est la seule assistante sociale de la commune**, vous pouvez la joindre au 03.20.91.59.01 si vous avez le moindre doute. Elle prévient toujours au préalable de son passage à domicile.
- Plusieurs cas d'arnaque à la vaccination contre la COVID-19 ont été signalés, les autorités rappellent que la vaccination est gratuite. La vaccination contre la COVID-19 ne peut se faire actuellement que dans les centres de vaccination agréés, en prenant rendez-vous sur le site internet : <https://www.sante.fr/> ou par téléphone au numéro vert **0800 009 110** / plateforme régionale **03.92.04.34.71**. La vaccination est toujours gratuite et jamais à domicile (sauf établissements spécialisés, comme les EHPAD).

